Point Info Famille
Val de Garonne

PIF'INFO

PAR VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION

JANVIER 2026 - N°29

LE CHIFFRE DU MOIS

1008

Le newsletter est désormais envoyée à plus de 1 000 destinataires chaque mois !

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la PIF'Info :)

N'hésitez pas à nous faire remonter vos souhaits d'améliorations pour la faire évoluer ;)

LE COIN DES PARENTS

NAISSANCES 2026 : UN NOUVEAU DROIT POUR LES PARENTS

Le **congé supplémentaire de naissance** a été adopté en décembre 2025, via le projet de loi de financement de la sécurité sociale. Il vise à permettre de renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes, à donner plus de temps aux familles pour concilier vie professionnelle et vie familiale tout en favorisant le bon développement de l'enfant dans ses premiers mois.

Concrètement à compter du 1er juillet 2026, quels nouveaux droits pour les parents d'enfants nés ou adoptés à partir du 1er janvier 2026 ?

- Accès à **1 ou 2 mois de congé** de naissance par parent, à choisir librement au cours des 9 mois suivant la naissance ou l'adoption de l'enfant (un délai supplémentaire exceptionnel est accordé jusqu'à fin 2026 pour les enfants nés avant le 31 mai 2026)
- Le congé maternel et paternel de naissance peuvent être pris **simultanément ou séparément** et un **fractionnement est possible** en deux périodes d'un mois
- Il est **mieux indemnisé** que le congé parental : à hauteur de 70 % du salaire net le 1er mois, puis 60 % le 2e mois (contre 456€/mois de congé parental)
- **Cumulable** avec les congés maternité (16 semaines) et paternité (25 jours calendaires + 3 jours de naissance) et le congé parental
- Ouvert à **tous les parents salariés** (hors temps partiel)

+ d'infos sur solidarites.gouv.fr

ÇA SE PASSE CHEZ NOUS !

Le saviez-vous ?

Une collectrice du lactarium peut se déplacer à votre domicile pour vous accompagner dans les étapes de votre allaitement et vous expliquer toutes les modalités du don de lait maternel.

Ce lait de don, destiné à nourrir des bébés prématurés, sauve des vies !

Vous avez des questions sur votre allaitement et/ou vous souhaitez faire don de votre lait ? Contactez dès à présent Mathilde SAUDEL au 06 14 74 22 98

+ d'info sur chu-bordeaux.fr

LA PETITE INFO SUR L'AGGLO

Transition écologique : l'agglo compte désormais 3 crèches fonctionnant avec des couches lavables.

Le choix des couches lavables en collectivité permet une économie budgétaire considérable ainsi qu'une réduction d'environ 2 tonnes de déchets par an.
Les quantités d'eau et d'électricité utilisées pour la fabrication et l'entretien des couches lavables restent largement inférieures à celles nécessaires à la production des couches jetables. Ainsi, bien que l'utilisation du lave-linge soit quotidienne, l'impact environnemental reste moindre.
Enfin, si le principe d'utilisation peut sembler complexe de l'extérieur, il reste très proche de celui des couches jetables. Les professionnelles soulignent d'ailleurs une facilité d'usage quasi équivalente.

+ d'info auprès de la crèche de F. Dolto et des Micro-crèches les Canalous et les Petits Coeurs

L'ACTU DU MOIS

10 janv. — Famille et compagnie : Histoires et chansons - de 16h à 18h - Gratuit à la Maison des Marmandais

14 Janv. — Lecture aux Minots : par Cathy Bohl, jusqu'à 3 ans - de 10h30 à 11h30 - Gratuit à la Médiathèque Albert Camus à Marmande

PIF

21 et 28 janv. — Ateliers Parents/Enfants : Initiation à l'origami

19 et 23 janv. — Ateliers Parents/Tout-petits : Eveil sensoriel au bol tibétain

Renseignements auprès du Point Info Famille
06 33 65 74 08 ou pif@valdegaronne.fr
www.valdegaronne.fr

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Lot-et-Garonne
Val de Garonne Agglomération